



## PROCES VERBAL

### *Conseil d'administration du jeudi 21 mai 2026*

Le Conseil d'Administration (CA) du collège Denecourt de Bois-le-Roi s'est réuni le jeudi 21 mai 2026 sur convocation de son président en date du 05 mai 2026.

Annexe 1 : convocation et proposition de l'ordre du jour du CA.

Annexe 2 : feuille de présence et d'émargement

Monsieur EL HENDI, Principal du collège, assurant la présidence, constate que le conseil est composé de 22 membres présents.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement se tenir. M. El Hendi ouvre la séance à 18h00

#### 1. Nomination du secrétaire de séance.

Mme Boget est la secrétaire de séance

#### 2. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 31/03/2026

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	22	Pour l'adoption :	22
Votants :	22	Contre l'adoption :	0
		Abstention :	0

#### 3. Fonds sociaux

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	22	Pour l'adoption :	22
Votants :	22	Contre l'adoption :	0
		Abstention :	0

Rappel des missions des fonds sociaux (achat matériel scolaire...).

#### 4. Tarifs demi-pension

Les tarifs n'ont pas encore été transmis par le département

#### 5. Dégradations

Les dégradations des casiers deviennent problématiques.

Question de Mme Fraysse : L'assurance responsabilité civile peut-elle prendre en charge le remboursement de la dégradation des casiers ?

M.El Hendi répond qu'il va se renseigner.

M.El Hendi rappelle que l'an prochain il y aura des protège-cahiers pour les carnets de correspondance afin d'en limiter les dégradations et il demande aux parents de doubler cette protection (un mail sera envoyé en ce sens aux familles)

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	22	Pour l'adoption :	22
Votants :	22	Contre l'adoption :	0
		Abstention :	0

## 6. Règlement intérieur

### Chapitre 1

Les horaires de l'établissement restent inchangés cette année car leur modification est rendue difficile pour des problématiques de transport (notamment pour les élèves de La Rochette). Une concertation se fera pour envisager cette modification l'année prochaine pour la rentrée 2027.

Le projet est de faire commencer les élèves de 4ème et 3ème à 9h15.

Réticences soulevées par les parents et les professeurs : quid des activités extra-scolaires ? Les élèves ne risqueraient-ils pas de se coucher encore plus tard ?

Mme Montarnal évoque la possibilité de réduire la pause méridienne. M.El Hendi répond que cette discussion aura lieu en conseil pédagogique.

Mme Jeanson évoque le problème des bus de Transdev de 17h30 qui arrivent bien souvent à 17h45 avec des élèves qui rentrent chez eux vers 18h15.

### Chapitre 4

Le collège est confronté à l'utilisation de puffs, achetées sur Snapchat, dans l'enceinte de l'établissement. M.El Hendi conseille aux parents de porter plainte.

M.El Hendi demande aux parents d'être vigilants quant à l'achat d'alcool dans les commerces alentours.

### Chapitre 5

Rappel des sanctions.

Question sur la procédure disciplinaire : est-ce que l'établissement contacte les parents avant l'envoi du courrier ?

Réponse : Normalement Mme Machy appelle les parents pour les prévenir de l'ouverture de la procédure et le courrier est très détaillé. M.El Hendi rappelle qu'il ne faut pas confondre la procédure disciplinaire et le conseil de discipline.

Rappel de la Direction sur la mesure conservatoire qui précède le conseil de discipline : l'élève ne vient plus au collège pour que la procédure et l'instruction du dossier puissent se faire sereinement.

Rappel sur la Commission éducative : elle est mise en place quand ces trois voyants

(absentéisme, comportement, résultats) sont au rouge et elle se réunit dans le but d'aider l'élève.

### Chapitre 7

Le bulletin trimestriel est transmis aux parents par Pronote. Un courrier n'est envoyé que pour les mises en garde. Si l'élève obtient les deux mises en garde (travail et comportement) alors un courrier recommandé est envoyé.

Question d'un enseignant sur la transmission des bulletins : Ne serait-il pas utile d'envoyer un mail pour prévenir les parents que le bulletin est disponible ?

Réponse : c'est envisageable.

### Chapitre 8

Remarque d'un élève : il est impossible d'envoyer un mail à la Psy-EN / Mme Houis va voir ce qui bloque.

### Chapitre 11

Question des parents : Serait-il possible de moduler le nombre de jours de demi-pension comme c'est le cas dans d'autres établissements ?

Réponse de la Direction : Ce n'est pas à l'ordre du jour. Raisons invoquées : le grand nombre de demi-pensionnaires, les difficultés d'organisation, le problème des entrées et des sorties des élèves. Discussion reportée à plus tard mais ouverture pour une organisation plus souple à l'année.

Remarque d'un élève : En cas d'oubli de carte de cantine, les élèves passent en retardataires : il faut le signaler dans le RI.

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	22	Pour l'adoption :	22
Votants :	22	Contre l'adoption :	0
		Abstention :	0

## 7. Questions des représentants des parents d'élèves

- Quel est le statut de la proposition de refonte des emplois du temps, avec la modification de l'horaire de début des cours pour les élèves de 6e et 5e, de même pour les élèves de 4e et 3e ? Les horaires ne seront pas modifiés l'année prochaine pour des raisons d'organisation des transports. L'absence de bus à 9h15 pour les élèves de Bois le roi sera prise en compte.
- Est-ce qu'une concertation au sujet de la modification des horaires est prévue avec les élèves ou les parents d'élèves ? Non, cela n'est pas prévu. Cela se fera en concertation avec les enseignants, dans le cadre du projet d'établissement.

- Comment va s'organiser l'accueil au collège des élèves concernés ou non par le DNB ? Un calendrier va être diffusé prochainement.
- Y a-t-il une évolution des effectifs prévisionnels de 5e suite au CA du 31 mars 2026 ? Non. Pas de nouveaux élèves inscrits. Pas de changement de structure. La DGH (Dotation Globale Horaire) sera votée fin juin. M.El Hendi souligne qu'il est en négociation avec le rectorat pour demander des heures.
- La commande groupée des fournitures scolaires sera renouvelée cette année.
- Proposition de collecter auprès des familles des livres étudiés les années passées en français pour en faire un stock au collège qui serait prêté les années suivantes aux élèves. Vérifier si la liste des ouvrages étudiés est stable auprès des enseignants de Français.  
Les professeurs de français y sont favorables. Communication à prévoir.
- Les enseignants demandent où en sont les commandes de manuels pour les 6ème et 5ème. La Direction ne semble pas au courant du problème et demande donc aux équipes de refaire un mail à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, M. El Hendi clôture la séance à 19h43.

Mme BOGET  
Secrétaire de séance



M. EL HENDI  
Principal

